

Image not found or type unknown



Voisinage et évacuation restaurant

Par **narnet**, le **11/09/2011** à **10:34**

Bonjour, rnje viens de reprendre une activité de pizza a emporter (j'ai racheter un droit au bail) et commencer mon activité il y a 2 mois (la meme que mon prédécesseur) or mes voisin se plaignent de mon évacuation (c'est strictement la meme qu'avant) car cela fume une dizaine de mn par jour. Je suis au rdc d'un immeuble de 4 etagesq et le conduit sort au dessus de la porte arriere souq le batiment. L'installation est strictement la meme qu'avant ainsi que l'activité. il n'existe pas de cheminée intérieur au batiment allant au toit, j'ai proposé de regarder aux voisins la possibilité de monter une le long de la facade, mais ils refusent, je suis ennuyé énormément, quels sont mes droits